

Maí 2017

RÉGION 01 Secteur « L » Des Falaises

### Sommaire

Mot du président	3
Des nouvelles de la région	4
Dîner de Noël	6
Saint-Valentin	7
La Journée internationale des femmes	8
Indexation	10
Mémo	11
Sociopolitique	12
Rapport du président	13
Assurances	17
Condoléances	19



Mise en page: Annie Jalbert jalan@globetrotter.net

Révision: Jean-Paul Fournier Condoléances: Jean-Paul Fournier

Logos: Thérèse Minville et Gisèle Philibert

Conception et montage: Max Infographie

Impression: Imprimerie du Havre

Les textes, sauf quelques corrections majeures, sont la propriété de l'auteur-e.

# Mot du président

Bonjour à toutes et tous, membres du secteur «L» des Falaises

La fin de l'année aréquienne 2016-2017 terminera un premier mandat à la



présidence du secteur «L» des Falaises. Cette expérience aura été source de satisfaction. Au fil des ans, nous avons tenté de répondre aux besoins de nos membres et de rendre la vie au secteur intéressante. Votre participation aux activités est à l'origine de notre motivation.

Merci aux membres du conseil sectoriel, aux responsables des comités, de dossiers, aux maillons de la chaîne

téléphonique. Votre support est essentiel au bon fonctionnement de notre organisme. Lors de notre assemblée générale, trois postes seront en élection soit: la présidence, la deuxième vice- présidence et le secrétariat. Tous les officiers en poste sont rééligibles pour un second mandat.

Le plan d'action de ce triennat prendra fin avec le Congrès national 2017, lequel se tiendra à Lévis en mai prochain. Un nouveau plan d'action y sera présenté pour le triennat 2017-2020. La délégation à ce Congrès sera entérinée lors de notre AGS en mai prochain.

Nos interventions vécues au cours de cette période sont les assises de ce plan d'action. Elles portent sur les trois axes: les droits et les intérêts de nos membres et des personnes aînées au coeur de nos préoccupations, la vie associative, la participation et l'engagement au mieux-être de la collectivité. Je vous invite à consulter nos différents moyens de communication. Différentes capsules sur l'actualité de notre Association sont disponibles. Consultez notre site internet, il vous informe sur la vie de notre secteur, de la région et du national. Nos mises à jour se font régulièrement.

Je profite de cette occasion pour vous souhaiter un bel été. Les nouveaux membres seront accueillis en septembre prochain. Ce sera l'occasion de débuter le nouveau triennat 2017-2020.

Raoul Déraspe, président, secteur «L» des Falaises

# Des nouvelles de la région

Bonjour à vous membres de l'AREQ Bas-St-Laurent- Gaspésie - Les-Îles Côte-Nord

C'est avec plaisir que je vous donne quelques détails des actions réalisées par notre Association tant au national qu'au régional.

Comme vous le savez, 2017 marque la fin du triennat 2014-2017 et le début de celui de 2017-2020.

Du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin, se tiendra à Lévis le 46e Congrès de l'AREQ sous le thème «Conviction Engagement Cohésion». Lors de cette instance, les orientations pour le prochain triennat seront adoptées. Vos délégués ont, en octobre dernier, donné leur point de vue sur le sujet. Comme notre région est très étendue, la formation de la délégation se poursuivra au sein de chaque secteur. Lors du conseil national des 27 au 30 mars, les personnes à la présidence de secteur ont adopté des amendements aux orientations et aux statuts et règlements qui seront présentés dans chaque secteur aux délégués et substituts. Cette démarche facilitera une meilleure prise de décisions.

En mars, les responsables sectoriels des assurances, action sociopolitique, environnement et de la retraite se rencontraient à Matane. Ces rencontres sont pour vos responsables sectoriels l'occasion de s'informer et de prévoir les actions à réaliser dans chacun des secteurs.

Pour les responsables sectoriels des comités condition des femmes et condition des hommes, votre rencontre se tiendra à l'automne 2017. Vos responsables régionaux ont eu leur rencontre les 12 et 13 avril dernier.

Les projets « Toujours en action » demeurent populaires dans notre région. Tous les secteurs ont présenté les projets auxquels ils ont droit. Pour certains, ils sont déjà réalisés et pour d'autres, ils sont en voie de réalisation. Bravo pour votre participation!

Le numéro du printemps de votre magazine **Quoi de neuf** vous a été acheminé. Vous y retrouvez entre autres, la présentation de l'AREQ en commission parlementaire sur le projet de loi 115 (maltraitance). Prenez le temps de le lire. Si vous désirez des informations hebdomadaires sur les interventions de l'AREQ, abonnez-vous à l'infolettre.

Nous pouvons être fiers de notre Association. Au cours des derniers mois, elle a été un leader dans l'avancement de deux dossiers nous concernant, nous les aînés. Le premier: les frais accessoires. Il est évident que tout n'est pas réglé mais nous avons grandement progressé. Le deuxième: c'est le recul du gouvernement en ce qui a trait au crédit d'impôt en raison de l'âge. Bravo à nos représentantes et représentants!

Je réitère mon invitation pour l'Assemblée générale régionale qui aura lieu le 18 mai à l'Hôtel Rimouski, à Rimouski, à 9h00. Je vous y attends en grand nombre. C'est l'instance représentative de la région et tous les membres de chacun des secteurs la forment. Nous soulignerons les 40 ans de la région et élirons les membres du conseil exécutif régional pour le triennat 2017-2020.

En terminant, je remercie tous les bénévoles qui s'impliquent au niveau de chaque secteur: membres des conseils sectoriels, responsables de comités, téléphonistes et vous qui participez aux diverses activités.

C'est dans vos secteurs que se vit l'AREQ.

Monique Blais, présidente régionale



Site internet AREQ: http://areq.lacsq.org

# Dîner de Noël

Soixante-dix-sept personnes ont répondu à l'invitation du 14 décembre 2016. Elles sont au rendez-vous au centre Multifonctionnel de Rivière-au-Renard.



Nous sommes accueillis chaleureusement.

Les discussions vont bon train lorsque nous sommes invités à prendre place.



Mot de bienvenue de notre président, monsieur Raoul Déraspe, et quelques informations retiennent notre attention.





Un délicieux dîner

Annie Jalbert

# Saint-Valentin

La Saint-Valentin rassemble soixante-dix-sept personnes en toute amitié à l'Auberge de la Maison William-Wakeham.



Bienvenue au déjeuner de l'Amitié!

Santé!

Bonjour, un billet avec ça!



On s'installe, on jase





On écoute les dernières informations.

Nous dégustons un très bon déjeuner-brunch.

Annie Jalbert

### L'égalité sans limites

L'accès des femmes à l'égalité est sans cesse limité. L'impact sexiste des mesures d'austérité dont les coupures dans les services publics, la violence faite aux femmes, l'absence d'équité salariale, bref, la liste des barrières dressées devant les femmes semble se reproduire à l'infini. En ce jour de la fête des femmes, je vous propose une pétition pour faire bouger les choses de façon à démontrer qu'il est temps que la présence des femmes dans l'Église soit reconnue et égalitaire.

Étant au chevet de ma mère, je remercie Henriette d'avoir accepté de me remplacer à la dernière minute. Heureusement, j'avais été prévenante, toute cette activité était planifiée et organisée.

Odette Cavanagh, responsable Comité de la condition des femmes

## La Journée internationale des femmes

La journée a débuté avec un bon déjeuner: gaufres, crêpes et fruits préparés par Paul Paré, Jean-Paul Fournier, Daniel Laboissonnière et François Tardif. Un excellent déjeuner apprécié des quarante femmes présentes.

Une conférence a été donnée par mesdames Délenda Samson et Ariane Côté sur les soins en fin de vie donnés au CHSLD Mgr Ross. Elles sont des infirmières retraitées de ce centre. La conférence a été d'une durée d'une heure et trente minutes. Un très bel échange a eu lieu avec les participantes.

En cette Journée de la femme, une demande nous a été faite par Rita Gagné, membre du comité de coordination du Parvis de Québec afin de sensibiliser les femmes et leur demander de signer une pétition qui sera acheminée à l'Assemblée des évêques catholiques du Québec, invités au Vatican en avril prochain. Cette proposition demande au pape François d'autoriser l'Église du Québec à donner accès aux ministères ordonnés: avoir l'égalité hommefemme dans notre Église. Dix-huit personnes ont signés la pétition.

Henriette Morin

# La Journée internationale des femmes

En ce 8 mars, on se retrouve au Centre communautaire de Douglastown.



Bravo Henriette! Bel accueil!

Une autre belle occasion pour échanger

Les hommes préparent un délicieux déjeuner





Les belles pensées et les prix de présences appréciés sont offerts par Nadia.

Une conférence sur les soins en fin de vie par mesdames Délenda Samson et Ariane Côté



Annie Jalbert

# Indexation

#### Réflexion sur l'indexation

Lors de la rencontre du comité régional de la retraite tenue les 13 et 14 mars 2017 à Matane, les responsables sectorielles ont fait le point sur le dossier indexation.

Où en sommes nous? Est-il toujours pertinent d'en parler et d'espérer? Est-ce toujours une priorité à l'AREQ?

Depuis de nombreuses années, l'AREQ multiplie les actions et les revendications: manifestations, lettres aux députés, opérations carte postale, présentation en commission parlementaire etc.

L'AREQ procède actuellement à la mise à jour de l'outil permettant de calculer et d'afficher, sous forme de graphique, la perte de pouvoir d'achat découlant de la désindexation des régimes de retraite depuis 1982. (réf. Le Focus février 2017). Comme l'information n'apparaît pas dans le numéro du printemps du magazine Quoi de neuf, une nouvelle à cet effet sera transmise par l'entremise de l'infolettre. Celle-ci permet de mesurer la perte actuelle et future de pouvoir d'achat. Conjuguée à l'augmentation de l'espérance de vie, cette situation nous affecte. (lire texte « Tout sur l'indexation » IREC février 2017)

Peut-on envisager une approche nouvelle pour faire avancer le dossier? Des propositions ont été suggérées pour une communication rationnelle. Nous sommes conscients du scepticisme des membres. Nous assistons à une tendance de « diluer » la question de l'indexation.

Il est vrai que certains « crédits d'impôt » accordés aux citoyens peuvent donner une compensation et il est bon de bien s'informer (Quoi de neuf, printemps 2017). Tout programme, toute mesure, tout crédit favorisant les personnes aînées doivent être communiqués.

Mais des avantages aux citoyens, justifient-ils d'accorder moins d'importance à nos revendications d'association? Nous attendons que le plan d'action du prochain triennat soit clair et bien expliqué au Congrès 2017.

Pour nous, les personnes engagées dans nos secteurs, l'intérêt premier est toujours cette question de la ré-indexation des rentes de retraite.

Carole Veillette, responsable Dossier retraite

Sources: Retraite Québec

**IREC** 

Quoi de neuf, printemps 2017

## Mémo

# Abolition des frais accessoires facturés aux personnes assurées

# a) Ce qui est permis ou non

Document disponible sur

http://msss.gouv.qc.ca/professionnels/documents/frais-accessoires/orientations frais-accessoires 27-01-2017 15h30.pdf

# b) Recours pour frais illégaux

Recours possibles

- Protecteur du citoyen
  <a href="http://protecteurducitoyen.qc.ca/custom">http://protecteurducitoyen.qc.ca/custom</a> forms/complaint
- Collège des médecins http://www.cmq.org/pdf/formulaires/formulairedemandeenquête.pdf.?t=1447693128025
- Clinique communautaire Pointe St-Charles <a href="http://ccpsc.qc.ca/fr/registre">http://ccpsc.qc.ca/fr/registre</a>

Raoul Déraspe

source: conseil national mars 2017 document A1617-CN-23

# Sociopolitique

Cette année, j'ai participé aux différentes rencontres sectorielles qui ont été très intéressantes. Plusieurs sujets ont été traités :

- Les soins de fin de vie
- Le mode de scrutin
- Perte d'autonomie, milieu de vie et proches aidants
- L'environnement et les droits humains
- Les hydrocarbures
- Préparation en vue du Congrès 2017 étant déléguée
- Échanges sur les couleurs et les activités de nos régions

Cependant, je tiens à vous souligner un sujet qui fait l'objet de recommandations à l'égard du projet de loi no.115 : «La maltraitance des personnes aînées». Un sujet toujours d'actualité et qu'il ne faut pas oublier.

Savez-vous que : Selon le sondage CROP,

- -82 % des membres de l'AREQ se disent parfois ou souvent victimes d'âgisme.
- -7 % des personnes aînées interrogées connaissent une personne ayant été victime de maltraitance, généralement de la violence psychologique ou de la négligence.

«La lutte à la maltraitance constitue un défi que toute la société doit relever. L'atteinte des objectifs du projet de loi nécessite une mobilisation de toutes et tous pour arriver à mettre un terme à ce fléau qui prive les aînés du respect et de la dignité qui leur sont dus», a conclu le président de l'AREQ. M. Pierre-Paul Côté.

(Tiré de l'article parue dans la revue « Quoi de neuf » Printemps 2017 page 8-9.

Pour terminer, je voudrais vous faire connaître un service à votre portée:

INFO-AIDANT est un service téléphonique d'écoute, d'information et de référence, professionnel, confidentiel et gratuit. Il s'adresse aux proches aidants des personnes aînées et à leur entourage, aux intervenants et aux professionnels de la santé.

INFO-AIDANT 1-855-852-7784 Écoute-Information- Références

Nadia Mimeault, responsable Comité sociopolitique Secteur « L » des Falaises

# Rapport du président

Au terme de ce triennat 2014-2017, je termine un premier mandat à la présidence du secteur «L» des Falaises. Cette expérience aura été source d'immense satisfaction. C'est un plaisir de travailler avec des personnes aussi dynamiques. Que ce soit en conseil sectoriel, aux différents comités ou dossiers, nous travaillons en étroite collaboration. Merci à vous tous et toutes pour votre support au cours de ce mandat. Et vous, chers membres, votre participation aux activités de notre secteur, en démontre votre intérêt. L'AREQ ça se vit au secteur.

#### Réalisations

Lors de ce triennat, nous avons tenu une quinzaine de rencontres en conseil sectoriel. Notre plan d'action a été adopté et nous harmonisons sa réalisation par nos activités et nos moyens de communication. Les tâches de chacun des membres du conseil sectoriel, définies dans nos statuts et règlements, portent maintenant les couleurs de notre secteur. Chacun apporte sa contribution à la bonne marche de notre Association. Lors du dernier conseil sectoriel annuel, nous réunissons les responsables de comités et de dossiers et les invitons à communiquer leur intérêt pour leur activité. Ceux et celles qui le désirent peuvent la planifier au calendrier annuel.

Lors de l'accueil des nouveaux membres, habituellement en septembre, nous remettons à chaque participant, un feuillet d'information présentant les membres du conseil sectoriel, les responsables de comités ou dossiers, les nouveaux membres, les activités prévues durant l'année ainsi que certaines dates importantes telles l'AGS et l'AGR.

En collaboration avec l'AREQ-CSQ, notre secteur possède son nouveau site internet: «desfalaises.areq.lacsq.org». Il permet ainsi une plus grande visibilité de nos activités. Merci à Jean-Paul Fournier et Denis Berthelot pour leur soutien à cette réalisation. Ce nouveau site permet un accès direct avec AREQ-CSQ et toutes les autres régions du Québec.

Sur le plan régional, j'ai participé à tous les conseils régionaux de ce triennat. Avec le conseil exécutif régional, le CER, nous orientons les démarches de notre région. Les responsables sectoriels des différents comités participent aux rencontres régionales, soit environ deux par année.

Au national, lors de nos deux rencontres annuelles en CN, nous discutons des orientations, des statuts et règlements de notre Association. Le budget annuel est présenté et voté à ces instances. Plusieurs conférenciers nous rendent visite sur des sujets d'actualités. Les employés, responsables de comités nationaux, présentent le contenu de leur dossier. Au début d'un CN, nous participons à la rencontre Assureq.

Deux fois par année, nous produisons notre bulletin sectoriel **Vivre le temps**. Il vous est acheminé en version papier ou par courriel selon votre choix. Ce journal informe nos membres sur les activités annuelles du secteur.

#### **Activités**

L'accueil des nouveaux membres se fait habituellement en septembre lors du brunch d'accueil à Grande-Vallée. Cette année, 18 nouveaux membres ont été invités à l'accueil. C'était pour nous une année exceptionnelle.

En octobre dernier, dans le cadre du programme «Areq toujours en action», nous avons eu une rencontre avec un pharmacien de la région. Il nous a entretenus sur son nouveau rôle suite à l'entrée en vigueur de la Loi 41, laquelle ajoute différentes activités à leur champ d'exercice. De l'information sur notre nouveau site internet, des capsules sur l'accès direct au remboursement Assureq, et une activité sur le maintien de la santé par de nos bonnes habitudes de vie avec une thérapeute du CISSS, finalisaient cette rencontre «Areq toujours en action».

La «Journée nationale des hommes» a été soulignée par un déjeuner au Bourligueur. Une vingtaine de personnes prenaient place à cette rencontre.

En début décembre s'est tenu notre «Dîner de Noël» auquel 75 membres ont participé. Nous en avons profité pour présenter la vidéo de la région 01, préparée pour faire connaître notre région lors d'une rencontre nationale.

Le 14 février, jour de la Saint-Valentin, soixante-dix-sept personnes ont dégusté l'assiette brunch lors du «Déjeuner de l'amitié» qui s'est tenu à la Maison William-Wakeham. Une année record pour la participation.

Depuis de nombreuses années, le 8 mars, à l'occasion de la «Journée de la femme», les hommes préparent gaufres et crêpes pour vous mesdames. Et cette année, en cette occasion, nous recevions deux conférencières sur les soins de fin de vie. Une quarantaine de membres participaient à cette rencontre, organisée conjointement avec la responsable sectorielle de la condition des femmes et les membres du conseil sectoriel.

Pendant nos rencontres, nous offrons aux participants et participantes un tirage au profit de la Fondation Laure-Gaudreault. Les sous amassés sont distribués dans notre secteur. Cette année une demande est formulée pour permettre l'achat de matériel informatique à l'école de voile de Gaspé.

En avril, mois de la semaine de l'Action bénévole, nous invitons nos bénévoles à prendre le repas à la cuisine d'établissement de la polyvalente C.E. Pouliot. Qu'ils soient membres du conseil sectoriel, responsables des différents comités ou dossiers, maillons de notre chaîne téléphonique, enfin tous les bénévoles impliqués dans notre secteur, c'est notre façon de les remercier pour leur bénévolat au cours de l'année. Merci à vous toutes et tous de rendre la vie de notre secteur plus vivante.

Enfin, nous vous invitons à chaque année à notre assemblée générale sectorielle. C'est avec plaisir que nous vous accueillons à cette rencontre. Les personnes intéressées peuvent aussi participer à L'AGR: l'assemblée générale régionale. Cette année, cette rencontre se tiendra à Rimouski le 18 mai.

### Élections

L'année 2016-2017, en est une d'élection. Selon nos statuts et règlements, chapitre 23, article 23.02, les membres du conseil sectoriel sont élus pour un mandat de 3 ans, sous réserve de la limite de deux mandats consécutifs. Cette année, nous devons donc procéder à des élections à la présidence, à la deuxième vice-présidence et au secrétariat. Tous les membres en poste sont rééligibles pour un deuxième mandat.

La fin d'un triennat annonce la venue du Congrès, lequel dressera le nouveau triennat 2017-2020. Quatre membres de notre secteur y participeront. La délégation au Congrès a été nommée en mai 2016 lors de notre assemblée générale annuelle mais devra être entérinée à notre AGS 2017.

#### Remerciements

En terminant, permettez-moi de vous remercier pour votre présence aux activités. Je voudrais aussi souligner le travail des membres du conseil sectoriel: Adélina Cloutier, 1ère vice-présidente, Jean-Paul Fournier, 2e vice-président, Christiane Beaudoin au secrétariat, Paul Paré à la trésorerie et Denis Berthelot conseiller.

Les responsables de comités: Odette Cavanagh à la condition féminine, Carole Veillet au comité retraite; Nadia Mimeault au sociopolitique, Daniel Laboissonnière à la condition des hommes; Gaston Morin à l'environnement, Micheline Boulet à la Fondation Laure-Gaudreault et Annie Jalbert, responsable de notre journal Vivre le temps.

Les maillons de notre chaîne téléphonique permettent une communication directe avec nos membres. Ils sont: Adélina Cloutier, Ange-Aimée Dupuis, Anita Reeves, Anne-Marie Packwood, Annie Jalbert, Carole Lemieux, Claire Thibault, Denise Lavoie, Élise Samuel, Évangéline Brousseau, Florence Reader, France Collin, Francine Gagné, Françoise Kearney, Géraldine Bélanger, Louisette Bujold, Marie Cormier, Micheline Ouellet, Paulette Bélanger, Pierre-Paul Côté, Rolande Lebel et Ruth Gleeton.

Merci à vous tous et toutes pour votre précieuse collaboration et je vous souhaite un été rempli de chaleur.

Raoul Déraspe, président Secteur «L» des Falaises

Site internet: www.desfalaises.areq.lacsq.org

#### Assurances

### Situation d'une personne adhérente admise dans un CHSLD

### Entente depuis le 1er juin 2016

### Entente particulière avec l'assureur

Une nouvelle entente avec l'assureur prévoit que depuis le 1er juin 2016, lorsqu'une personne adhérente qui participe au régime d'assurance maladie d'ASSUREQ est admise dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), il lui est permis de bénéficier du droit d'exemption en vertu du contrat ASSUREQ. Le droit d'exemption permet à cette personne de cesser de participer au régime d'assurance maladie (régime A), tout en conservant le droit de participer au régime vie (régime B), s'il y a lieu.

Cependant, si une telle décision est prise, la personne conjointe (s'il y a lieu) devra, elle aussi, être exemptée du régime d'assurance maladie. Cela signifie qu'au moment du décès de la personne adhérente, la personne conjointe survivante perd la possibilité de participer au régime d'assurance collective ASSUREQ à titre de personne adhérente.

Il s'agit d'une décision ayant des conséquences importantes à considérer.

# Personne conjointe admise dans un CHSLD

S'il s'agit de la personne conjointe qui est admise dans un CHSLD, ce sont les dispositions du contrat qui s'appliquent. La personne adhérente peut, si elle en fait la demande, modifier le statut de protection d'assurance maladie en passant de familial à individuel. Toutefois, cette modification ne l'empêche pas de conserver le statut de protection familiale en assurance vie.

	Choix possibles	Impacts
	Ne faire aucune	Toutes les modalités prévues
	modification à son	au contrat sont conservées
	dossier	
	Faire une demande	L'adhérent conserve le droit
	d'exemption de	de participer à l'assurance
	l'assurance maladie	vie
	(régime A)	(régime B)
Adhérent admis dans un CHSLD		
un CHSED		La narganna agniginta (glil y
		La personne conjointe (s'il y
		a lieu), sera également exemptée du régime A.
		Donc elle perd son droit à
		l'assurance au moment du
		décès de l'adhérent.
		deces de l'adireient.

### Références:

Document présenté lors de la formation des responsables régionaux en assurances, le 28 février 2017 et aux responsables sectoriels le 14 mars 2017.

SVP me rejoindre si questionnement.

Raoul Déraspe, responsable des assurances Secteur «L» des Falaises

# Condoléances

Madame Jocelyne Fortin pour le décès de sa mère, madame Anna Fournier décédée le 17 décembre 2016, à l'Hôpital Laval de Québec, à l'âge de 88 ans et 5 mois.

Madame Odette Cavanagh pour le décès de son frère, monsieur Guy Cavanagh décédé le 21 décembre 2016, au CHBC de Maria, à l'âge de 63 ans.

Monsieur Dominique Minville pour le décès de son père, René Minville décédé le 18 janvier 2017, au CISSS de la Gaspésie Hôpital de Gaspé, à l'âge de 84 ans et 7 mois.

Madame Denise Paradis pour le décès de sa mère, madame Marie Tapp décédée le 6 février 2017, au CISSS de la Gaspésie, à l'âge de 90 ans et 8 mois.

Madame Thérèse Dufresne pour le décès de sa mère, madame Rita Synnott décédée le 21 février 2017, au CISSS Mgr Ross, à l'âge de 87 ans et 11 mois.

Madame Odette Cavanagh pour le décès de sa mère, madame Françoise Gaudreau-Cavanagh décédée le 10 mars 2017, au Centre Hospitalier Baie-des-Chaleurs de Maria, à l'âge de 96 ans.

# Un membre nous a quittés

Madame Juliette Beaudry, décédée le 24 novembre 2016 au CISSS de la Gaspésie CHSLD Mgr Ross, à l'âge de 99 ans et 5 mois.

Nos membres veulent s'assurer que leur proche décédé soit honoré par l'AREQ selon les règles établies.

Votre collaboration est essentielle pour nous en aviser afin que nous l'ajoutions à notre bulletin sectoriel.

Communiquer avec monsieur Jean-Paul Fournier: jepafo07@hotmail.com



«Dans la vie il y a un escalier qui mène au bonheur, mais la plupart des gens attendent l'ascenseur.»